

Photo : Døminicus Hrødbergan

Dans cette édition :

|   |    |
|---|----|
| <i>Le mot du Conseil</i>                              | 1  |
| <i>Faits saillants du rapport financier 2020</i>      | 3  |
| <i>Consignes de santé</i>                             | 3  |
| <i>Chronique aînés — MADA</i>                         | 4  |
| <i>Bibliothèque Laure-Desrosiers</i>                  | 5  |
| <i>Marché du Parc Jonatban-Würtele</i>                | 5  |
| <i>Fête Nationale</i>                                 | 6  |
| <i>Renouée du Japon</i>                               | 7  |
| <i>Prévention des incendies — feux de camp et BBQ</i> | 9  |
| <i>École Monseigneur-Brunault</i>                     | 10 |
| <i>Fabrique de la paroisse Saint-Michel</i>           | 10 |
| <i>À souligner</i>                                    | 11 |

## Le mot du Conseil

L'année 2021 étant une année d'élections municipales, le temps est au bilan. Voici les principales réalisations qui ont pu se concrétiser grâce aux élus ayant siégé au Conseil municipal au cours des huit dernières années, soit Michel Blanchard, Colette Lefebvre-Thibeault, Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine, Linda Cournoyer, Robert Émond, Stéphane Mélançon ainsi que Sylvain Théroix et feu Jean-Marc Beauchesne.

### Infrastructures

- ◆ Agrandissement de l'installation Le Cheval Marin du CPE La Petite Marine dans une partie du Centre récréatif;
- ◆ Rénovation de la salle communautaire du 33, rue Principale avec une aide financière du programme d'infrastructures PRIMADA;
- ◆ Acquisition d'un immeuble utilisé comme garage municipal;
- ◆ Travaux de peinture et installation de panneaux d'identification afin que le garage municipal et la caserne portent les couleurs de la Municipalité;
- ◆ Modification de l'entrée de l'hôtel de ville afin d'assurer la confidentialité ainsi que la sécurité des employés et installation d'ouvre-portes automatiques;
- ◆ Remplacement des portes et fenêtres de l'édifice municipal et modification de l'issue de secours à l'étage;
- ◆ Travaux visant à doter la salle communautaire de l'accessibilité universelle, soit la

construction d'une rampe d'accès et l'installation d'un ouvre-porte automatique;

- ◆ Remplacement d'une partie du revêtement extérieur de l'hôtel de ville et réalisation d'un nouvel aménagement paysager.

### Voirie

- ◆ Réalisation de travaux de revêtement bitumineux dans une partie des rangs Vivian, Sainte-Julie, Saint-Patrice, Caroline, Sainte-Cécile, 2<sup>e</sup> Rang, dans le Petit Rang, dans une partie de la rue Théroix, dans le chemin Boniface, dans le stationnement de la caserne et dans une partie du stationnement du Centre récréatif;
- ◆ Réalisation de travaux de scellement de fissures dans plusieurs rangs afin de préserver le réseau routier;
- ◆ Réhabilitation de ponceaux dans le 5<sup>e</sup> Rang, 13<sup>e</sup> Rang, les rangs de la Rivière-David, du Bord-de-l'Eau, Caroline, et Chemin Dufresnes;
- ◆ Amélioration des glissières de sécurité dans les rangs Sainte-Cécile, du Bord-de-l'Eau, de la Rivière-David, Caroline et du 2<sup>e</sup> Rang;
- ◆ Installation de panneaux aux couleurs de la Municipalité pour indiquer les noms des rues et des rangs.

### Équipements

- ◆ Acquisition de véhicules pour le Service de voirie;

Les chroniques agricole et historique font relâche pour l'été. Elles seront de retour en septembre !

## *Le mot du Conseil (suite)*

- ◆ Acquisition d'un camion auto-pompe citerne usagé pour le Service de sécurité incendie;
  - ◆ Achat d'équipements de communication afin d'optimiser la communication entre les différents services lors de situations d'urgence ou de sinistres;
  - ◆ Installation d'un groupe électrogène à l'hôtel de ville, au Centre récréatif ainsi qu'au poste de pompage des ouvrages d'assainissement des eaux usées;
  - ◆ Acquisition d'un groupe électrogène mobile afin de desservir l'édifice municipal, la salle communautaire et le garage municipal;
  - ◆ Installation d'un panneau électronique sur la rue Principale avec aménagement paysager;
  - ◆ Installation d'afficheurs de vitesse aux entrées du périmètre d'urbanisation et de feux clignotants aux abords de l'école Monseigneur-Brunault;
  - ◆ Installation de caméras de surveillance à l'édifice municipal et au Centre récréatif;
  - ◆ Installation de deux stations d'exercices pour adultes à proximité de l'édifice municipal;
  - ◆ Installation de bornes de recharge électrique pour véhicules au Centre récréatif et à la salle communautaire, reliées au Circuit électrique.
- Administration**
- ◆ Implantation du Conseil sans papier pour la tenue des séances de Conseil;
  - ◆ Mise en place d'un organigramme administratif représentant les rapports hiérarchiques structurant pour tous les services municipaux;
  - ◆ Conclusion d'une entente avec les municipalités de Saint-Robert et Yamaska en lien avec l'utilisation commune d'une coordonnatrice en loisir;
  - ◆ Conclusion d'une entente avec les municipalités de Sainte-Victoire-de-Sorel et Massueville en lien avec l'utilisation commune d'un inspecteur en bâtiment et en environnement;
  - ◆ Mise en place d'un service en ligne pour la consultation de la matrice graphique suite à la réforme cadastrale;
  - ◆ Adoption d'une Politique des Aînés;
  - ◆ Adoption d'un règlement sur les dérogations mineures et constitution d'un comité consultatif d'urbanisme;
  - ◆ Conclusion d'une entente pour compensation avec le Parc éolien Pierre-De Saurel;
  - ◆ Conclusion d'une entente pour services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge;
  - ◆ Conclusion d'une entente de partenariat afin d'établir un dépôt officiel pour les produits électroniques;
  - ◆ Obtention d'une certification Famille pour le Centre récréatif, la bibliothèque Laure-Desrosiers et l'hôtel de ville;
  - ◆ Création d'une réserve financière pour le service d'assainissement des eaux usées;
  - ◆ Création d'une réserve financière pour le financement de dépenses liées à des travaux de voirie;
  - ◆ Refonte complète du site internet de la Municipalité;
  - ◆ Mise en ligne d'une page Facebook afin de bien informer la population;
  - ◆ Installation d'un comptoir postal de type Express à l'hôtel de ville;
  - ◆ Mise en place d'une application web pour des alertes municipales;
  - ◆ Adoption d'un programme de prévention afin d'assurer la sécurité et la santé au travail des employés de la Municipalité;
  - ◆ Adoption d'un Plan de sécurité civile afin de répondre adéquatement aux différents sinistres et situations d'urgence;
  - ◆ Obtention d'une aide financière pour compléter l'aménagement de la salle communautaire;
  - ◆ Démarches visant à mettre en place un Programme de mise aux normes des installations septiques;
  - ◆ Participation au projet de Coffre à jouets communautaire;
  - ◆ Participation financière pour les travaux d'aménagement de la cour de l'installation Le Cheval Marin;
  - ◆ Participation financière au projet de l'Association des Loisirs qui a permis l'installation de nouveaux modules de jeux dans la cour de l'école Monseigneur-Brunault.

## Faits saillants du rapport financier 2020 de Saint-David

Lors de la séance du 1<sup>er</sup> juin dernier, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire a fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport de l'auditeur externe.

Les états financiers consolidés, vérifiés par la firme FBL s.e.n.c.r.l. donnent, dans tous leurs aspects significatifs,

une image fidèle de la situation financière de la municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2020 et démontrent pour l'exercice 2020 un surplus de 193 287 \$.

Le rapport sur les faits saillants est diffusé sur le territoire de la municipalité par l'intermédiaire du site web municipa-

pal. Il est aussi possible d'obtenir gratuitement une copie du document en présentant une demande au bureau de la municipalité. De plus, en raison de la situation liée à la COVID-19, les citoyens peuvent soumettre leurs questions et commentaires par courriel et les réponses seront données lors de la séance du 6 juillet 2021.

## Consignes de santé



### Chaleur extrême

Saviez-vous qu'en cas de chaleur extrême la municipalité ouvre les portes de l'hôtel de ville et du Centre récréatif sur demande ?

Vous serez avisé via la bande déroulante située dans le haut du site web de la municipalité ainsi que sur la page FB. Nous vous encourageons à partager l'information avec votre famille, vos voisins et amis.

Voici trois règles à suivre lors de chaleur extrême :

### Bien s'hydrater

Buvez beaucoup de liquides variés (ex.: eau, jus dilué avec de l'eau, boisson sportive) sans attendre d'avoir soif ou selon les quantités indiquées par le médecin.

### Rester au frais

Passez quelques heures dans un endroit frais, idéalement avec climatisation.

### Réduire les efforts

Réduisez les efforts et les activités physiques à l'extérieur, particulièrement entre 10 h et 15 h.



Au cœur des familles agricoles  
450 768-6995

Association québécoise de prévention du suicide  
1 866 APPELLE (277-3553)



## Chronique aînés — MADA

Depuis quelques mois, un comité se penche sur une deuxième politique pour aînés en collaboration avec la MRC de Pierre-De-Saurel.

Vous trouverez d'ailleurs dans la présente édition de la Gazette, un sondage qui aidera le comité dans sa réflexion.

Pour vous encourager à remplir le sondage, voici quelques-unes des réalisations effectuées à la suite de la première politique pour aînés :

### Un milieu de vie aménagé pour nos aînés

- ◆ Réaménagement complet de la salle communautaire utilisée entre autres par le Club de l'Âge d'Or, cet immeuble dispose maintenant d'une rampe d'accès, d'un ouvre-porte automatique et d'une salle de toilette aménagée pour les personnes à mobilité réduite;
- ◆ Installation d'ouvre-portes automatiques à l'hôtel de ville;
- ◆ Publications diverses afin de faire connaître le transport adapté et collectif régional desservant notre municipalité;
- ◆ Organisation d'activités de loisirs dédiées aux aînés.

### Un milieu de vie stimulant et dynamique pour nos aînés

- ◆ Soutien aux différents organismes œuvrant à Saint-David;
- ◆ Maintien de la soirée reconnaissance des bénévoles afin de promouvoir le bénévolat très souvent effectué par nos aînés;
- ◆ Installation de modules d'exercices pour adultes.

### Nos aînés bien informés

- ◆ Mise en place d'une chronique s'adressant aux aînés dans chaque édition du journal municipal afin de faire connaître les services offerts aux aînés sur l'ensemble du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel;
- ◆ Organisation d'une rencontre d'information en lien avec les différents services présents sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel;
- ◆ Multiplication des canaux de communication avec le site web de la Municipalité, les médias traditionnels (journal municipal et info-lettres) et sociaux (Facebook);
- ◆ Sensibilisation sur le langage et la taille de la typographie utilisés dans les communications.

### Un milieu de vie sécuritaire pour nos aînés

- ◆ Travail de concert avec le policier-parrain pour notre municipalité à la Sûreté du Québec afin d'améliorer la couverture policière sur le territoire;
- ◆ Publicisation du système d'appel à domicile (Pair) par le biais du journal municipal, du site internet et de la page Facebook de la Municipalité;
- ◆ Participation au programme Secours adaptés et publicisation du service par le biais du journal municipal, du site internet et de la page Facebook de la Municipalité.



### Le soutien à la vie quotidienne de nos aînés

- ◆ Transmission d'informations en lien avec le service de Popote roulante desservant notre municipalité, et ce, via le journal municipal, le site internet et la page Facebook de la Municipalité;
- ◆ En raison du confinement du printemps 2020 lié à la COVID-19, des appels téléphoniques ont été faits par les employés municipaux et des bénévoles à tous les gens de 70 ans et plus afin de connaître leurs besoins; un service de livraison d'épicerie a aussi été mis en place;
- ◆ Présentation d'une conférence contre l'âgisme envers les aînés (avant mars 2020).

Votre participation est essentielle afin que la démarche et la nouvelle politique correspondent à vos ambitions.

Pour tout commentaire ou question, n'hésitez pas à prendre contact avec votre comité MADA composé de Linda Cournoyer, Marie-France Cloutier, Françoise Bélanger, Angèle Brouillard et Sylvie Letendre.



## Bibliothèque Laure-Desrosiers

La Bibliothèque participe au programme **Raconte-moi 1001 histoires**. Ce programme vise à favoriser la lecture chez les enfants de 0 à 6 ans car c'est une période clé pour le développement de leurs habitudes de lecture et de leur langage.

Dès maintenant, tous les enfants de Saint-David âgés de 0 à 6 ans, peuvent s'inscrire au programme et recevoir le matériel ludique et coloré pour les accompagner dans leurs moments de lecture.

Ainsi, dans le cadre de **Raconte-moi 1001 histoires**, les familles sont invitées à vivre d'agréables moments parent-enfant autour de la lecture. Rappelons que la lecture procure de grands bénéfices aux enfants : développement du langage, développement de l'imagination, amélioration de la concentration et meilleure réussite scolaire.

Rendez-vous à la bibliothèque pour

participer à ce programme. N'oubliez pas que la bibliothèque est maintenant ouverte en avant-midi le samedi afin de favoriser la venue des familles. Tous les membres de la famille trouveront un livre intéressant pour combler leurs besoins d'évasion ou de connaissance.

Bonne lecture.

Françoise Bélanger

### Suggestion de lecture d'Annie Ma-rien, bénévole

Si comme moi vous aimez les romans d'époque et familial, vous adorerez la nouvelle série de France Lorrain intitulée **L'Anse-à-Lajoie**. Dès les premières pages, vous serez transportés dans ce village de pêcheurs gaspésiens où se déroule le quotidien tranquille de deux sœurs jumelles et de leurs petites familles. Un malheur viendra cependant les séparer et nous lirons l'impact de ce drame sur leurs vies et leur village.

Il y a plusieurs années que je n'avais pas autant embarqué dans une série, allant jusqu'à acheter en librairie le tome 2 pour être certaine de le lire le plus rapidement possible (il est paru en avril), moi qui ai pourtant l'habitude de tout commander à la bibliothèque!

Je ne dois pas être la seule à être emballée, car seulement 10 jours après sa sortie, le tome 2 a dû être réimprimé puisqu'envolé des magasins. J'attends d'ailleurs avec impatience la sortie du tome 3 prévue le 30 juin. Mais en attendant, je vous invite à passer à la bibliothèque pour emprunter les deux premiers tomes. Bonne lecture!

#### Heures d'ouvertures

Mardi: 14 h à 16 h  
 Mercredi : 19 h à 20 h 30  
 Jeudi : 19 h à 20 h 30  
 Samedi : 10 h à midi

**Fermée du 18 au 31 juillet**

**Marché du Parc Jonathan-Würtele**

**Les dimanches 11 et 25 juillet, 8 et 22 août  
 ainsi que le 6 et 19 septembre 2021  
 de 9 h à midi**

**De retour pour la saison!**

**Vous êtes producteur maraîcher, artisan ou artiste et vous aimeriez  
 participer au marché ? Contactez François Marginean au 450-789-2288.  
 Réservé aux citoyens de Saint-David.**

# Vivre le Québec

## Tissé serré



24 JUIN 2021

# FÊTE NATIONALE



*Décorez vos maisons aux couleurs de la  
Fête Nationale : bleu, blanc et jaune !*



- ◆ 15 h parade familiale à vélo — les vélos et les participants portent les couleurs de la Fête Nationale. Départ et arrivée au Parc Jonathan-Würtele. Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Le parcours est d'environ 60 minutes;
- ◆ 18 h 30 discours protocolaire et le salut au drapeau (en direct sur la page FB de la Municipalité);
- ◆ 19 h Le groupe West sillonne les rues du village;
- ◆ 21 h Les gens de la campagne sont invités à voir le groupe West en mode ciné-parc dans le stationnement du Centre récréatif, réservé aux voitures;
- ◆ Feux d'artifice (heure et lieu à déterminer).

### IMPORTANT

- Respectez les bulles familiales;
- Respectez les règles de la Santé publique en vigueur;
- Ne pas s'approcher ni suivre la West mobile.



Merci à nos commanditaires : la municipalité de Saint-David et le Mouvement national des Québécoises et Québécois

## Renouée du Japon

La renouée du Japon est une plante envahissante qui provient de l'Asie orientale. Elle a été introduite en Amérique du Nord comme espèce ornementale. Cette plante très vigoureuse est souvent utilisée par les gens qui désirent avoir une haie bien fournie, et ce, rapidement. Elle est inscrite sur la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature comme l'une des 100 espèces les plus préoccupantes dans le monde.

### Comment la reconnaître?



La renouée du Japon forme des massifs qu'on appelle des colonies. À maturité, vers la fin-juillet, une colonie mesure entre 1 et 3 mètres de hauteur. Ses tiges creuses ressemblent à du bambou. Elles sont lisses et comportent des nœuds brun-rougeâtre entourés d'une stipule (sorte de feuille), un trait unique aux polygonacées, la famille botanique dont elle fait partie. Les feuilles sont placées en alternance sur les tiges qui forment des zigzags caractéristiques. Les feuilles sont ovales à triangulaires avec une pointe acuminée et une base tronquée. Ces feuilles sont assez grandes et mesurent de 10 à 17 cm de longueur et de 7 à 10 cm de largeur. Les petites fleurs, de couleur blanc crème, sont disposées en grappes à l'aisselle des feuilles et au bout de la tige. La renouée du Japon produit des fruits blancs qui possèdent

trois ailes, mais les colonies de renouée du Japon du Québec sont en majorité formées de clones stériles ne produisant pas de graines. Solidement ancrée au sol, la renouée du Japon possède un vaste système de rhizomes brun foncé à l'extérieur et orange à l'intérieur.

### Préoccupation pour les entreprises agricoles

La renouée du Japon envahit les bandes riveraines et les cours d'eau en milieu agricole, ce qui modifie radicalement cet écosystème. Dans l'immensité des surfaces cultivées, les bandes riveraines et les cours d'eau constituent un refuge écologique pour la flore et la faune. La renouée du Japon prend la place des espèces indigènes en projetant de l'ombre avec son feuillage imposant et, potentiellement aussi, en libérant des toxines dans le sol pour empêcher la croissance des autres plantes. Avec son imposant système racinaire, la renouée du Japon peut affecter le drainage des sols, la consolidation des berges et la diversité faunique.

### Un danger pour la biodiversité et pour votre maison

Lorsque cette plante se retrouve sur un terrain vague, abandonné ou en friche, elle prend rapidement l'espace disponible. Elle appauvrit la biodiversité végétale et animale, perturbant ainsi l'équilibre des écosystèmes. De plus, cette plante libère des toxines par ses racines, ce qui ralentit la croissance des autres végétaux. Les racines de la renouée du Japon sont très robustes. Celles-ci peuvent s'infiltrer à travers le béton, brisant ainsi les fondations des maisons ou le pavage des entrées.

### Comment la détruire?

Plusieurs méthodes mécaniques existent pour contrôler les colonies de renouée du Japon.

#### Tonte et coupe

Une colonie de renouée peut être contrôlée, voire éradiquée, en la tondant ou la coupant sur une base régulière, c'est-à-dire au moins une fois par mois, et ce, pendant plusieurs années (prévoir un minimum de cinq ans). Couper une colonie seulement une fois la stimulera plutôt que de lui nuire. C'est pourquoi la répétition et la fréquence régulière des coupes sont très importantes; en affaiblissant le système racinaire et en particulier les rhizomes, elles assureront le succès de cette méthode. Celle-ci requiert donc un suivi rigoureux étalé sur une longue période.

#### Creusage

Les jeunes plants de renouée peuvent être éliminés en procédant à l'enlèvement complet du système racinaire dans le sol. Plus la colonie est grosse, moins cette méthode est appropriée. Le creusage doit être accompagné d'un suivi. Ainsi, à la suite d'un creusage, il est fortement suggéré de procéder à une plantation d'espèces indigènes à croissance rapide aux endroits où le sol a été mis à nu.

#### Bâchage

Les colonies de taille moyenne à grande peuvent être contrôlées par l'application d'une bâche foncée (par exemple un géotextile, une géomembrane ou une toile en polyéthylène bleu) qui empêche la lumière de se rendre au sol et fera « cuire » les racines en surface. Il faut d'abord tondre



## Renouée du Japon (suite)

ou tailler la colonie avant d'installer la bâche par-dessus. La toile doit dépasser de quelques mètres les limites de la colonie coupée de manière à ce que les rhizomes ne puissent former de nouvelles tiges à l'extérieur des limites de la bâche. Celle-ci ne doit pas être trop



tendue, car autrement, les pousses qui se développent en-dessous peuvent la percer. Il est possible de la fixer avec des crochets de tente si le sol n'est pas trop rocailleux. L'extension de la toile au pourtour du site peut aussi être repliée verticalement dans le sol sur une profondeur de 1 à 1,5 m, lorsque le sol le permet. L'idéal est de réaliser cette action à la fin du printemps et de laisser l'installation en place tout au long du traitement. Il faut noter que plusieurs années (probablement au-delà de 5) et une surveillance en continu sont nécessaires pour éliminer une colonie.

**Tous les instruments utilisés pour contrôler la renouée de même que les semelles de chaussures devraient être nettoyés avant de quitter un site de travail.**

Un suivi régulier est important pour vérifier s'il y a des trous dans la toile, si ses extrémités sont relevées et si des pousses de renouée se développent autour de la bâche. Cette technique n'est pas recommandée pour les zones ombragées où le soleil est insuffisant pour chauffer la toile. Il est nécessaire de restaurer le site après cette opération. Étant donné que le sol a été « chauffé » sous la bâche, il peut être très utile d'y ajouter des mycorhizes avant de replanter.

### Compétition végétale

L'utilisation de végétaux ou de barrières végétales pour combattre l'expansion de colonies de renouée du Japon est envisageable à long terme. La compétition entre la renouée et les espèces plantées s'installe alors pour les ressources, dont la lumière, l'eau, les éléments nutritifs et l'espace. Plusieurs approches existent, mais malheureusement, tout comme pour les autres méthodes, l'éradication complète d'une colonie n'est aucunement garantie.

### Gestion des résidus

Il est très important de porter une attention toute spéciale à la gestion des résidus de plants de renouée, car cette plante a la propriété de pouvoir former un nouvel individu à partir d'un petit fragment de tige ou de rhizome.

D'abord, notons que les résidus de renouée du Japon doivent être déplacés le moins possible s'ils ne sont pas enveloppés hermétiquement.

Si la technique utilisée est le creusage, vous devez transporter la terre vers un site d'enfouissement de la région.

**Il ne faut pas composter ou laisser sur place les résidus de coupes, les rhizomes arrachés ou la terre contaminée. Disposer plutôt des débris dans un site d'enfouissement.**

### Suivi

Pour contrôler de manière efficace une colonie de renouée du Japon, il est essentiel d'effectuer un suivi rigoureux de l'évolution de la colonie après les opérations (superficie, densité, nombre de tiges – si possible –, hauteur, etc.). Ces indices permettront d'évaluer l'efficacité relative des méthodes utilisées pour le traitement et de les adapter au besoin.

**Si vous croyez avoir de la renouée du Japon sur votre terrain, avisez la Municipalité et l'inspecteur municipal pourra vous accompagner dans le choix d'une technique pour éradiquer celle-ci.**

### Sources :

Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes. 2016. Renouée du Japon. Guide technique de contrôle mécanique UPA Chaudière-Appalaches. La renouée du Japon: Une nuisance pour nos cultures



## Prévention des incendies – feux de camp et BBQ



Le retour de l'été signifie aussi le retour des feux de camp et des BBQ. Nous avons tous bien hâte de pouvoir s'asseoir au-

tour d'un feu et de nous faire un bon BBQ avec quelques amis !

Je profite donc de l'occasion pour vous faire quelques rappels. Les feux de camp ou les feux à ciel ouvert doivent être faits dans un contenant (foyer) incombustible (oubliez les panes à l'huile) d'une grandeur maximum de trois pieds carrés et être muni d'un pare-étincelles. La SOPFEU dit que pour « être réglementaire, un pare-étincelles doit présenter des ouvertures d'une dimension maximale de 1 cm ».

Les prochaines mois s'annoncent déjà chaud et sec, la SOPFEU nous invite à la prudence. Lorsqu'il y aura des interdictions de feux à ciel ouvert, vous serez avisés via le site web de la Municipalité et la page FB de celle-ci.

Pour ce qui est des BBQ au propane, avez-vous pensé de vérifier vos raccords avant de l'utiliser afin de vérifier qu'il n'y a pas de fuite de gaz ? C'est simple, vous n'avez qu'à remplir une petite bouteille de type vaporisateur avec de l'eau et un peu de savon vaisselle et bien brasser. Ensuite, vous vaporisez l'eau savonneuse sur les différents raccords de votre BBQ en regardant attentivement l'apparition de bulles qui signifieraient des fuites.

Pour plus d'information concernant la bonne utilisation de votre BBQ au

propane, je vous invite à aller voir ce guide : <https://urlz.fr/fWhg>

Je tiens aussi à remercier tous les gens qui prennent le temps de venir chercher un permis de brûlage à la Municipalité. Ceux-ci sont d'ailleurs gratuits et nous permettent de réduire grandement le nombre d'appels non fondés pour ce type d'intervention.

Soyez prudents et passez un bel été.

Stéphane Descheneaux, directeur  
Service de sécurité incendie  
de Saint-David



### DANGER D'INCENDIE

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>BAS</b>        | Risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est le <b>bon moment pour allumer votre feu de camp.</b>   |
| <b>MODÉRÉ</b>     | Risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, <b>faites uniquement des feux de petite dimension (1m X 1m maximum).</b>  |
| <b>ÉLEVÉ</b>      | Risque d'incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre, <b>n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h.</b>   |
| <b>TRÈS ÉLEVÉ</b> | Risque d'incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, <b>faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire.</b> |
| <b>EXTRÊME</b>    | Risque d'incendie de cimes de fortes intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, <b>évitons de faire des feux.</b>  |

**IMPORTANT**  
Les feux de camp sont proscrits lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert. Vérifiez les restrictions en vigueur.

Explications des différents paliers de danger d'incendie

## École Monseigneur-Brunault

Tous les élèves et le personnel de l'école ont pu déguster un succulent repas de cabane à sucre, rendu possible grâce au Centre récréatif de Saint-David. Nous tenons également à remercier tous les parents bénévoles qui se sont impliqués dans cette activité.

L'école a participé au défi Tchin-Tchin afin de souligner la saine hydratation et a gagné un merveilleux prix : un ensemble de cuisine afin de préparer des eaux aromatisées.

Tous les élèves de l'école ont reçu une formation RCR adaptée à leur âge.

Le thème de cette année étant le safari, une équipe mobile du Zoo de Granby est venue faire une animation sur les animaux aux élèves de l'école. Nous avons aussi reçu les animateurs des Neurones Atomiques qui sont venus faire un atelier scientifique adapté aux différents groupes d'âge.

Toute l'équipe école ainsi que les élèves désirent remercier le Service

cette manière rendre ce moment des plus agréables !

Passez un excellent été !!!

Au plaisir de se retrouver en septembre !

### Félicitations à nos finissants 2021



Maxime Lebrun



Pénélope Patry



Yoan Pélassier



Zoé Paquet



Martin Villiard

Nous sommes fiers de vous !

d'entraide de Saint-David pour les berlingots de lait reçus tout au long de l'année ainsi que le Marché Richelieu de Yamaska pour leur don en fruits remis lors de notre journée sportive.

Afin de souligner la fin de l'année scolaire, les derniers jours se dérouleront selon un thème quotidien. Nous espérons de

## Fabrique de la paroisse de Saint-Michel

Le 20 juin dernier, à Saint-David, la fabrique de la paroisse de Saint-Michel tenait son assemblée générale des paroissiens. Deux postes de marguilliers étaient en élections suite à la démission de monsieur Jasmin Bibeau et du décès de monsieur Réjean Thérooux.

Madame Marie-France Cloutier, de Saint-David et monsieur Jasmin Bibeau, de Yamaska, ont été nommés par l'assemblée et ont accepté leur nomination. Ils ont été élus par acclamation.

La durée de leur mandat sera de trois ans.

### LA GAZETTE DE SAINT-DAVID

Est un périodique trimestriel d'information municipale et communautaire publié par la Municipalité de Saint-David et distribué gratuitement dans tous les foyers et commerces.

Conception graphique : Marie-France Cloutier

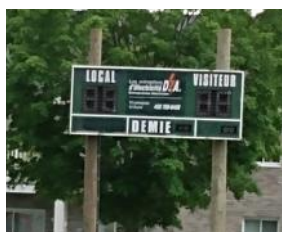
Tirage : 390 copies

Dépôt légal—Bibliothèque nationale du Québec—Été 2021

## À souligner

### Du nouveau au terrain de soccer

L'Association des Loisirs tient à remercier Daniel Arel des Entreprises d'électricité DA Inc. Celui-ci a non seulement récupéré ce panneau d'affichage, mais il a aussi procédé à son installation.



### Tournage de Quand l'art ouvre ta porte

Le 29 mai dernier, avait lieu au Parc Jonathan-Würtele, le tournage de QAOP. Il s'agit d'un projet multidisciplinaire comprenant un volet de réalisation vidéo et un autre de médiation artistique et culturelle. Les élèves 3e et 4e année de l'école Monseigneur-Brunault ont pu démontrer leurs talents artistiques dans la portion de Land Art. À l'aide de matériaux trouvés dans la nature, ils ont créé des œuvres qui ont été exposées lors du tournage.



### Elle est de retour !

Notre coordonnatrice en loisir, Vickie Larouche est de retour de son congé de maternité.

### Ils nous ont quittés...

#### Solange Léveillé

1926 – 2021



À Terrebonne le 4 février 2021, est décédée à l'âge de 94 ans Mme Solange Léveillé, épouse de feu Alphonse Veilleux, demeurant à Terrebonne, autrefois de Saint-David. Elle était la fille de feu Wilfrid Léveillé et de feu Éva Joyal.

#### Laurier Boisvert

1936 – 2021



Au Centre d'hébergement Frederick-George-Heriot de Drummondville, le 2 mai 2021, est décédé à l'âge de 84 ans, monsieur Laurier Boisvert, veuf de madame Charlotte Arel, fils de feu Walter Boisvert et de feu Florida Grenier. Il était domicilié à Drummondville et originaire de Saint-David.

#### Romuald Lambert

1927 - 2021



À Drummondville le 14 mai 2021, est décédé à l'âge de 93 ans, M. Romuald Lambert, époux de feu Armande Melançon, demeurant à Drummondville, autrefois de Saint-David.

### Funérailles

Les funérailles de M. Réjean Thérout, décédé le 28 septembre 2020, auront lieu le 10 juillet à 14 h à l'église de Saint-David. La famille recevra les condoléances au Centre Funéraire Yves Houle de Saint-Guillaume le 9 juillet de 19 h à 22 h et le 10 juillet de 9 h à 13 h 30.

Les drapeaux de la Municipalité seront en berne lors de la journée des funérailles, monsieur Thérout ayant été maire de Saint-David de 1981 à 2001.

Les funérailles de M. Jean-Marc Beauchesne, décédé le 24 décembre 2020, auront lieu le 17 juillet à 14 h à l'église de Saint-David. La famille recevra les condoléances de 12 h 30 à 14 h à l'église.

Monsieur Beauchesne a été conseiller municipal pendant 15 ans.



## Municipalité de Saint-David

|                              |                                      |   |              |
|------------------------------|--------------------------------------|---|--------------|
| 16, rue Saint-Charles        | <b>Maire :</b>                       | Michel Blanchard<br>mblanchard@stdavid.qc.ca                                  | 450 808-0158 |
| Saint-David (Québec J0G 1L0) | <b>Conseillères et conseillers :</b> | Colette Lefebvre-Thibeault<br>clthibeault@stdavid.qc.ca                       | 450 789-2452 |
|                              |                                      | Gilles Hébert<br>ghebert@stdavid.qc.ca  | 450 789-2658 |
| <b>Téléphone :</b>           |                                      | Pier-Yves Chapdelaine<br>pychapdelaine@stdavid.qc.ca                          | 450 808-3288 |
|                              |                                      | Linda Cournoyer<br>( <i>mairesse suppléante</i> )<br>lcournoyer@stdavid.qc.ca | 450 789-9000 |
| <b>Courriel :</b>            |                                      | Robert Émond<br>remond@stdavid.qc.ca  | 450 789-3481 |
| <b>Site web :</b>            |                                      | Stéphane Mélançon<br>smelancon@stdavid.qc.ca                                  | 450 789-2210 |
| <b>Heures d'ouverture :</b>  |                                      |   |              |
|                              | Lundi au mercredi—8 h 30 à 16 h 30   |   |              |
|                              | Jeudi—10 h à 18 h                    |   |              |

Les prochaines séances du conseil devraient avoir lieu à 20 h, au Centre récréatif, aux dates suivantes : 6 juillet, 17 août et 14 septembre 2021.

Le bureau de la Municipalité sera fermé :

- Jeudi, 24 juin 2021 (Fête Nationale)
- Jeudi, 1<sup>er</sup> juillet 2021 (Jour du Canada)
- Lundi, 6 septembre 2021 (Fête du travail)

Date de tombée pour la prochaine édition : 10 septembre 2021

## Informations et numéros de téléphone

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <b>URGENCE 9-1-1</b><br>Pompiers ou policiers 9-1-1 | <b>Info COVID-19</b><br>450 644-4545 / 877 644-4545  | <b>École Monseigneur-Brunault</b>                         | 450 746-3514  |
| <b>Info-Santé 8-1-1</b>                             |  | <b>CLSC Gaston-Bélanger</b>                               | 450 746-4545  |
| <b>Bibliothèque Laure-Desrosiers</b>                | 450 789-2794<br><a href="mailto:biblio@stdavid.qc.ca">biblio@stdavid.qc.ca</a><br>FB : bibliothèque Laure-Desrosiers | <b>Presbytère</b>   | Lionel Émard, prêtre<br>450 789-2115  |
| <b>Centre récréatif</b>                             | 450 789-2495   | <b>Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD)</b> | 819 472-5700<br>855 472-5700 (sans frais)<br><a href="mailto:info@spadrummond.com">info@spadrummond.com</a> |
| <b>Comptoir postal express (Municipalité)</b>       | 450 789-2288<br>877 303-2288 (sans frais)  | <b>Transport adapté et collectif</b>                      | 450 746-7827<br>855 751-7827 (sans frais)   |

**Matières résiduelles :** Toutes les informations relatives à la collecte sélective ainsi qu'aux collectes de déchets, de matières organiques ou autres se retrouvent sur le site web de la municipalité [www.stdavid.qc.ca](http://www.stdavid.qc.ca) dans la section Service aux citoyens sous la rubrique *Environnement*.